

La maladie tu contracteras, l'État te punira, ton salaire tu perdras ...

Sous couvert de crise financière et de perte du triple A, le gouvernement poursuit dans la mise en œuvre d'une politique injuste socialement et inefficace économiquement.

C'est à travers une question « diverse » que la **confirmation de la mise en place d'un « jour de carence » pour maladie**, nous a été faite dans l'instance de dialogue et de négociation de la branche des IEG du 12 janvier 2012 (Commission Paritaire de Branche).

L'article 105 de la loi de finances 2012 impose une journée de carence pour maladie aux « agents publics civils et militaires et aux salariés dont l'indemnisation du congé de maladie n'est pas assurée par un régime obligatoire de sécurité sociale ».



Sans doute conscientes de la sensibilité du sujet, les organisations patronales n'ont pas approfondi le « pourquoi » ni le « comment », nous lâchant un : « la question est à l'étude », sous-entendu « nous cherchons encore les mots pour vous en conter »...

L'alibi du contrôle de la dette sociale n'est qu'un leurre

Aujourd'hui, FO Énergie et Mines rappelle que pour les Électriciens et Gaziers, le maintien du salaire est garanti par l'employeur en application de l'article 22 du statut et non par un organisme de Sécurité Sociale.

FO Énergie et Mines souligne en outre que les versements des employeurs au régime d'assurance maladie viennent d'être substantiellement augmentés.

S'agit-il de faire économiser des dizaines de milliers de journées de travail au profit de nos actionnaires ?

S'agit-il de taper sur le Gazier et l'Electricien pour « mauvaise conduite » ?

S'agit il d'un « bug » (*un de plus*) de nos gouvernants ?

Et les malades dans tout ça ?

FO Énergie et Mines n'accepte pas qu'un des points fondamentaux du « Contrat de Travail » des Electriciens et Gaziers soit unilatéralement abrogé, en dehors de toutes règles juridiques et du respect de la négociation collective au sein de notre branche.

FO Énergie et Mines revendique donc l'abrogation de cette mesure et exige, dans l'attente, une négociation pour éviter de pénaliser les agents malades en compensant intégralement cette journée de carence.

Après l'annonce de la hausse des prix sur les douze derniers mois (2,4 % en niveau, hors tabac) qui nous permet de mesurer les pertes subies en matière de pouvoir d'achat, FO Énergie et Mines refuse ce nouveau coup dur qui serait porté aux Électriciens et Gaziers, et particulièrement aux plus fragiles d'entre nous.